

LA PLUS FORTE VENTE DE LA RÉGION
 111, Rue de Paris
 PARIS. 43, Bd. Haussmann
 JOURNAL D'INFORMATION

L'Égalité

de Roubaix — Toucouling

BUREAUX : Téléphone 351-17
 45, rue de la Gare, 45
TOURCOING : Téléphone 9-85
 3, rue Fédale Lehoucq
 DIRECTRICE : M^{me} Eug. GUILLAUME.

LA JOURNÉE PARLEMENTAIRE

La Chambre unanime a voté le projet accordant la garantie de la France à des emprunts polonais

LA SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI A ÉTÉ CONSACRÉE A LA VALIDATION DES ÉLECTIONS DE M. LANDRY A AJACCIO ET DE M. DE MONTEMBERG A YVETOT, CE DERNIER AYANT ÉTÉ VALIDÉ PAR 168 VOIX CONTRE 135

Paris, 29. — La Chambre a tenu séance ce matin, à 9 h. 35, sous la présidence de M. Baréty.
 MM. Yvon Delbos, Violette sont au banc du gouvernement.
 L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi portant ouverture et annulation de crédits sur l'exercice 1936 (collectif de décembre).
 M. Xavier VALLAT (Ardèche) évoquant les crédits prévus pour donner asile aux réfugiés espagnols, s'étonne que ces derniers n'aient pas regagné l'un ou l'autre camp espagnol, et puis le gou-

vernement ne pourrait-il récupérer ces crédits de l'un ou l'autre gouvernement de Valence ou de Burgos.
 M. VIOLETTE. — Dans les conditions actuelles des relations entre la France et l'Espagne, les questions que vous posez ne peuvent être examinées. Il s'agit pour



M. Fernand LAURENT, Député de la Seine, qui est intervenu dans le débat d'hier matin.

la France de remplir un devoir d'humanité (Applaudissements).
 M. Xavier VALLAT. — Cependant M. André Marty fait de nombreux voyages en Espagne et on recrute en France pour le « Fronte Populaire », de malheureux gosses moyennant finances.
 Après quelques observations, la Chambre passe à la discussion des articles. Ceux-ci sont adoptés.
 L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi portant engagement de crédits ouverts par décrets pour la défense nationale.
 Après des observations de M. Louis MARIN, l'ensemble du projet de loi est adopté.

LES EMPRUNTS POLONAIS

Le gouvernement demande la discussion immédiate du projet de loi autorisant le ministre des Finances à accorder la garantie de l'Etat français à des emprunts du gouvernement polonais et de la Compagnie franco-polonaise de chemins de fer

Paris, 29. — Les ministres se sont réunis cet après-midi, à 17 heures, à l'Élysée, sous la présidence de M. A. Lebrun.
 M. Yvon Delbos, ministre des Affaires étrangères, a fait un exposé de la situation diplomatique. Il a analysé les nouvelles dispositions proposées par le sous-comité de coordination afin d'assurer la non-intervention dans les affaires d'Espagne et tenu le Conseil au courant des négociations entreprises avec les diverses puissances pour le renforcement du contrôle sous toutes ses formes.

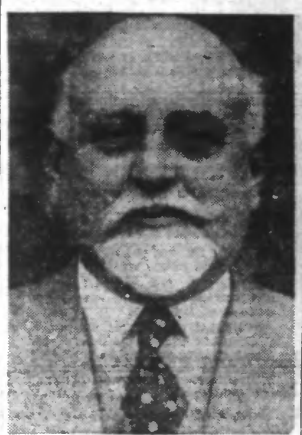
Le Sénat a discuté hier le budget des dépenses pour 1937

Un débat important s'est engagé à propos du prix du blé que plusieurs orateurs ont déclaré insuffisant

Paris, 29. — M. FARJON a présidé la séance du Sénat de mardi matin.
 MM. Vincent-Auriol et Marc Rucart sont au banc du gouvernement.
 Le Sénat, qui a terminé hier la discussion de la loi de finances, commence ce matin l'examen du budget des dépenses.

Le budget de la Justice

Le Sénat aborde le budget de la Justice.
 M. LISBONNE demande au ministre de la Justice de revenir sur le décret d'octobre 1935 qui a supprimé les postes des greffiers de simple police dans les localités de moins de 6.000 habitants.
 M. Lebert appuie les observations de M. Lisbonne.
 M. LOUBET. — Des greffiers qui avaient payé leur charge 10.000 francs, n'ont reçu que 500 francs-papier pour toute indemnité.
 M. MARC RUCART promet d'étudier la question.
 Le budget de la Justice est adopté avec le chiffre de la Commission des Finances (375.497.982 francs) contre



M. FARJON, Sénateur du Pas-de-Calais qui a présidé la séance d'hier matin.

376.840.032 francs, total du crédit voté par la Chambre.

Le budget de l'Agriculture

On passe au budget de l'Agriculture.
 M. PROVOST-DEM/ROCHAIS parle du prix du blé. « Le blé est payé, dit-il, 140 francs par les coopératives, ce qui, déduction des frais, fait 130 francs pour le producteur. Si nous vivions sous le régime de la liberté, le blé se vendrait, compte tenu du droit de douane de 80 francs, au minimum 180 francs.
 J'ajoute que le prix de 140 francs a été fixé avant la dévaluation.
 Depuis, les dépenses des agriculteurs croissent sans cesse sans qu'ils puissent le récupérer par une augmentation de leur prix de vente.
 Cette situation ne peut durer. Vous nous donnez un franc Blum qui vaut moins que le franc Poincaré. Au moins donnez-nous un plus grand nombre, d'autant plus que nous aurons à subir la charge des congés payés, des allocations familiales, de l'impôt sur les bénéfices agricoles qui, d'ailleurs, est injustifiable puisqu'il n'y a pas de bénéfice.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE)

Une bagarre terrible à Fresnes-sur-Escout

LA NUIT, A LA SORTIE D'UN CAFÉ POLONAIS, CINQ CONSOMMATEURS SE QUERELLÈRENT ET EN VINRENT AUX MAINS, L'UN FUT TUÉ, 2 AUTRES BLESSÉS DONT L'UN FUT DÉVALISÉ

LES DEUX AGRESSEURS ONT ÉTÉ MIS EN ÉTAT D'ARRESTATION



EN HAUT : Les enquêteurs examinant le cadavre dans la rue du Maréchal Sout. — EN BAS, à gauche : L'accueillant défilé de Mme SOLTYSIAK et de ses deux filles. À droite : La foule assistant à l'arrestation de PIEKOWSKI et DUSSART (qui tentent de se cacher) que les gendarmes emmènent.

La douloureuse émotion provoquée par le crime de la Forêt de Baismes, à peine calmée, un nouveau drame vient d'éclater à Fresnes-sur-Escout, une rixe terrible s'est déroulée au cours de la nuit de lundi à mardi.
 Quelques hommes ivres, autour d'un comptoir, derrière lequel trône une femme que certains convoitent, telle est l'origine de la tragédie.
 Deux arrestations, deux blessés — l'un légèrement — un mort, tel est le sinistre bilan.
 L'affaire commença lundi dans la soirée, vers 21 h. dans un café polonais de la place de Fresnes où se trouvaient deux groupes de clients.
 L'un comprenait deux jeunes hommes, Stéphane Piekowski, né à Hambourg en 1912, chômeur, 16, rue Casimir-Perrier, à Fresnes, et Dussart Kléber, 28 ans, originaire de Valenciennes, ouvrier mouleur, demeurant 106, rue de l'Industrie, à Onnaing.
 Dans l'autre groupe, il y avait le sujet belge Henri Hellin, 34 ans, originaire de Roncy, résidant à Fresnes ; Norbert Dubreucq, chômeur, né à Condé, en 1900, domicilié 37, rue Ghesquière, à Fresnes ; enfin, dernier arrivé, un individu d'une peu reluisante réputation, Léon Duvivier, né en 1894, à Marly, terras-

sier, en chômage, demeurant rue de la Marine, à Fresnes.
 Piekowski et Kléber Dussart continuèrent une tournée dans les estaminets commença au début de la soirée. Il sembla, d'après les premières indications de l'enquête, qu'ils étaient surexcités par des libations de bière copieuses et nombreuses. Dans l'autre groupe, un client était en état d'ivresse, c'était Léon Duvivier.
 Un singulier personnage que ce Duvivier, communément appelé à Fresnes « Le Grand Léon » ou « Le Bagnard ». Avait-il fait un stage au bagne, peut-être. Il n'avouait en réalité de son passé que son séjour à la Légion au « 1^{er} Étranger », où il s'était engagé pour cinq ans en 1927. Il portait sur lui le souvenir d'un passé tumultueux sous forme d'innombrables tatouages dont il se montrait fier. C'était, dans le sinistre sens du mot d'argot, un « dur », solide, fort, buvant sec, ne redoutant pas la bagarre et se posant en maître auprès des femmes faciles.

...à l'autre
 Au café de la place, « Le Bagnard », taquin comme peut l'être un pochard qui n'est pas encore complètement ivre, avait décoché à Piekowski quelques plaisanteries qui furent peu goûtées. Il se divertit à l'interpeller dans un jargon mi-français, mi-polonais.

LIRE LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE ET EN TROISIÈME PAGE : UN CHAUFFEUR DE TAXI LILLOIS VICTIME D'UNE AGRESSION, A AMIENS

La mystérieuse noyade de Coulogne, près de Calais

DISPARU DEPUIS LE 3 DÉCEMBRE, M. FÉLIX LERICHE, DONT LE CADAVRE RETROUVÉ LUNDI PORTAIT A LA TÊTE DES BLESSURES SUSPECTES SERA AUTOPSIÉ CE MATIN

LE FILS DU DÉFUNT A PRIS POSITION POUR LA THÈSE DU CRIME



EN HAUT : Le Canal de Saint-Omer à Calais où a été repêché le cadavre, en territoire de COULOGNE, à proximité du « Pont à deux trous ». — EN BAS : M. Félix LERICHE, dont le décès apparaît suspect. — EN BAS : Le fils du défunt, M. Raoul LERICHE, ayant à sa droite M. BRAME, Garde champêtre de la commune et à sa gauche M. Jules DUCROcq, ami intime du noyé, expliquant à notre collaborateur que « son père a été tué ».

fer de franchir à cet endroit une dérivation en direction de Guines. Il vit un cadavre flotter à la surface de l'eau.
 Un marinier de passage à bord d'une balandre, M. Lannoy, aida le chasseur à amener le noyé sur la berge.

La grève de l'alimentation a pris fin, hier, à Paris

LE PERSONNEL DES MAGASINS S'ÉTAIT JOINT DANS LA MATINÉE, A CELUI DES ENTREPÔTS ET AVAIT OCCUPÉ LES LOCAUX

Paris, 29. — La grève du personnel des magasins d'alimentation, décrétée par solidarité avec celle du personnel des entrepôts de ces mêmes magasins, a pris de l'extension dans le courant de la matinée. Les locaux des magasins Luce, place Péreire, place Clichy, place de Passy, de même que les locaux des maisons Potin et Damor sont occupés par le personnel.
 que par ordre de moindre ancienneté, saut en cas de faute professionnelle ou de droit commun.
 Les deux délégations sont tombées d'accord pour créer une Commission paritaire chargée de veiller au respect et à l'application de la convention collective par chacune des parties, d'étudier et résoudre les difficultés nées de l'application de la convention collective, d'é-

LA GUERRE CIVILE EN ESPAGNE

Les gouvernementaux ont progressé près de Teruel, dans le Guadalajara et sur le front du Sud

LE VAPEUR « PALOS » A ÉTÉ RELACHÉ SUR L'INTERVENTION DU CROISEUR « KÖNIGSBERG » MAIS ON CONSIDÈRE A BERLIN QUE L'INCIDENT N'EST PAS CLOS

LES ETATS-UNIS ONT ACCORDÉ DES LICENCES D'EXPORTATION POUR L'ENVOI D'AVIONS AU GOUVERNEMENT ESPAGNOL



José et Luis Alcala-Castillo, fils de M. Alcala ZAMORA, qui sont partis pour l'Espagne afin de s'enrôler dans les troupes qui défendent MADRID, ont visité la généralité de Catalogne. Les voici au micro, à BARCELONE.

L'ÉQUIPAGE LAURENT, TOUGE ET LENIER A ATTERRI hier matin à La Réunion



Les trois aviateurs LAURENT, TOUGE et LENIER, devant leur appareil.
 Tananarive, 29. — L'équipage Laurent, Touge et Lenier, dont on était sans nouvelles depuis son passage, le 24 décembre, à Dar es Salaam, est arrivé, à La Réunion, le 28 décembre, au matin. L'équipage avait quitté Marseille le 14 décembre.



Les ménagères venues faire leurs provisions dans une grande épicierie parisienne se heurtent aux portes fermées.

Les grévistes s'emploient à faire fermer d'autres maisons. Jusqu'à présent on ne signale pas d'incidents.
 On annonce également que cinquante employés de la Ville de Paris sont en grève depuis ce matin aux Abattoirs de La Villette.

UNE GRÈVE D'UNE HEURE DANS CERTAINS SERVICES PUBLICS PARISIENS

Paris, 29. — Le personnel de différents services publics a cessé le travail ce matin, pendant une heure, ainsi qu'il était prévu : Les pompes funèbres, de 7 à 8 heures ; les balayeurs municipaux, de 6 à 7 heures ; le personnel des urnes à gaz, de 6 à 7 heures ; le personnel municipal des abattoirs de La Villette, de 7 à 8 heures.
 Divers autres services subiront également un arrêt d'une heure au cours de la journée, mais en aucun cas les services publics ne cessent de fonctionner.